Concours Interne IAE 2024

Un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) est ouvert au titre de l'année 2024.

Concours Interne IAE 2023

Un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) est ouvert au titre de l'année 2023.

Déprécarisation : accès au corps des secrétaires

administratifs

Parution de la note de service relative à l'examen professionnalisé d'accès au corps des secrétaires administratifs du MAA.

Déprécarisation : bilan 2016

Bilan et analyse des résultats du plan de déprécarisation pour l'année 2016.

Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement : concours réservé et examen

professionnel

Parution des notes de service relatives à l'examen professionnel et au concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement.

Concours d'accès au corps des attachés réservé aux agents contractuels

Parution de la note de service concernant le concours d'accès au corps des attachés, réservé aux agents contractuels.

Examen professionnalisé

---

d’accès au corps des adjoints administratifs

Parution de la note de service relative à l’examen professionnalisé d’accès au corps des adjoints administratifs du MAAF.
Attention : mise à jour importante de la note le 11 mai !

Examen professionnalisé d’accès au corps des adjoints administratifs

Parution de la note de service relative à l’examen professionnalisé d’accès au corps des adjoints administratifs du MAAF.

Examen professionnalisé d'accès au corps des adjoints techniques principau

Parution de la note de service relative à l'examen professionnalisé d'accès au corps des adjoints techniques principaux du MAAF.

Examen professionnalisé d'accès au corps des TS

Parution de la note de service relative à l'examen professionnalisé d'accès au corps des techniciens supérieurs du MAAF.

Examen professionnalisé d'accès au corps des TFR

Parution de la note de service relative à l'examen professionnalisé d'accès au corps des techniciens de formation et de recherche du MAAF.

Examen professionnalisé d'accès au corps des ATFR

Parution de la note de service relative à l'examen professionnalisé d'accès au corps des adjoints techniques de formation et de recherche du MAAF.

Examen professionnalisé d'accès au corps des TFR

Parution de la note de service relative à l'examen professionnalisé d'accès au corps des techniciens de formation et de recherche du MAAF.

Déprécarisation : formation pour l'accès au corps des IAE

Formations prévues pour la préparation au concours réservé 2017 pour l'accès au corps des IAE, la note de service.

Déprécarisation : concours

réservé pour l'accès au corps des IAE

Concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, réservé aux agents contractuels, au titre de 2016.

Groupe de travail contractuels du secteur sanitaire (8 décembre 2016)

Séance dédiée aux préposés sanitaires contractuels, qui exercent presque exclusivement en abattoir.

Déprécarisation : prorogation du dispositif au MAAF

Publication de la note de service « Déprécarisation – prorogation du dispositif de titularisation des agents contractuels du MAAF ».

Compte rendu du groupe de travail « Prolongation du plan de déprécarisation »

Plan de déprécarisation au MAAF et chez ses opérateurs : nombre de postes, calendrier, bilan de la campagne 2013-2015.

Régime juridique des agents contractuels : note de service du 19 juillet 2016

Publication d'une note de service ayant pour objet de préciser le régime juridique applicable aux agents contractuels, sous la forme de 14 fiches.

Compte-rendu du CTM du 2 juin 2016

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous accéderez directement au compte-rendu

du Comité technique ministériel qui s'est tenu le 2 juin 2016.

Les point suivants ont été abordés durant ce CTM :

- Services d'économie agricole des DDT
  - Réforme territoriale

- – Contractuels
- – Poursuite du plan de déprécarisation
- – Temps de travail en abattoir de volailles
- – Commission parlementaire abattoirs
- – IFCE

Télécharger le compte-rendu

N'hésitez pas à contacter les représentants CFDT.

Poursuite du plan de déprécarisation des contractuels du MAAF

La nouvelle loi de déontologie 2016-483 du 20 avril 2016 dans son article 41 prolonge jusqu'en **mars 2018** le dispositif de déprécarisation prévu par la loi du 12 mars 2012 dite loi Sauvadet.

Les conditions d'ancienneté a`la date du 31 mars 2011 sont repoussées au 31 mars 2013, ce qui permet a`des agents qui n'étaient pas éligibles de le devenir.

Dorénavant, il devrait être nécessaire d'avoir **4 ans d'ancienneté** dont **2 ans avant le 31 mars 2013.**

La **CFDT** se félicite de cette prolongation de 2 ans qu'elle réclame depuis longtemps.

Elle avait d'ailleurs saisi le ministre en septembre 2015 pour une déclinaison rapide au MAAF

Un groupe de travail « *Déprécarisation 2016-2018 – Mise en œuvre de la poursuite du plan de déprécarisation issue du la loi déontologie* » est prévu au MAAF dans le courant du mois de mai.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce groupe de travail

---

Protocole d'accord contractuels de la fonction publique (31 mars 2011)

La CFDT s'engage pour les contractuels.
Après six mois de négociations, la CFDT a signé le protocole

d'accord sur la « sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels des 3 fonctions publiques ». Ce protocole est l'aboutissement d'un long processus de négociation dans lequel la CFDT s'est fortement impliquée. Il permettra d'aboutir à de réelles améliorations de la situation des agents contractuels :

– en favorisant l'accès à l 'emploi titulaire par la création de concours spécifiques ;
– en transformant les CDD en CDI pour les personnes employées de manière discontinue pendant 6 ans ;
– en encadrant mieux les cas de recours au contrat et leurs conditions de renouvellement ;
– en améliorant les droits individuels et collectifs des agents contractuels (formation professionnelle, rémunération, indemnisation chômage, protection sociale complémentaire…).

La CGT, l'Unsa, la CGC, la CFTC, la CGC et FO signent également ce protocole qui concerne des milliers d'agents dans la fonction publique. Seules la FSU et Solidaires ne sont pas signataires.
Rappelons qu'un protocole d'accord n'a pas de valeur juridique immédiate. C'est un engagement du gouvernement de publier les lois, décrets, arrêtés et circulaires pour la mise en œuvre du protocole. Ce processus prendra sans doute plusieurs mois.